



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DU 3 MARS 2022

L'an deux mille vingt-deux, le 3 mars, à vingt heures trente, les membres du Conseil municipal se sont réunis en session ordinaire à la salle de l'Escale sous la présidence de Monsieur Joseph HUOT, Maire, sur convocation qui leur a été transmise le 25 février 2022, conformément aux dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales (articles L.2121-10 et L.2121-11).

Etaient présents : M. Joseph HUOT, Maire ; M. Jean-Jacques OLIVIER, 1^{er} adjoint, Mme Nathalie JOYEUX, 2^{ème} adjointe, M. Gérald FRAPECH, 3^{ème} adjoint, Mme Elodie STRIDDE, Mme Claire HEMERY, Mme Raphaëlle DI QUIRICO, Mme Barbara DESNOYER, M. Romain BERLAND, Mme Lauriane ABIT, M. Nicolas CECCALDI, M. Jérôme BOUILLY et Mme Marion RAMOS, Conseillers municipaux.

Nombre de conseillers En exercice : 15 Présents : 13 Excusés : 2 Représentés : 2 Votants : 15

Etaient excusés : Mme Anne KAREHNKE représentée par M. Jean-Jacques OLIVIER, M. Martin HURBAULT représenté par Mme Nathalie JOYEUX

2022.045 – AFFAIRES GENERALES – AVIS SUR LE PROJET DE PARC EOLIEN MARIN

Un projet de parc éolien en mer au large de la Nouvelle-Aquitaine est en cours. La Commission nationale du débat public (CNDP), saisie par Mesdames les ministres de la Transition écologique et de la Mer, a décidé l'organisation d'un débat public. Ce débat est animé par une Commission particulière du débat public (CPDP).

Le débat public porte sur un projet de deux parcs éoliens :

- Un parc d'éoliennes en mer posées d'une puissance pouvant aller de 0.5 à 1 GW dans une zone de 743 km² au large de l'île d'Oléron, et son raccordement ;
- Un éventuel deuxième parc d'une puissance pouvant aller jusqu'à 1 GW au large de la Charente-Maritime, et son raccordement.

Lors de l'atelier du 14 janvier, les publics ont proposé 5 scénarios quant aux suites du projet : du scénario zéro éolienne jusqu'au scénario recourant aux éoliennes flottantes au large.

Conformément à l'article L121-8-1 du Code de l'environnement, la CPDP invite les collectivités territoriales situées sur le littoral de la façade maritime à formuler un avis.

Le débat public concernant le projet de parc éolien au large d'Oléron ayant eu lieu.

Compte tenu :

- Des incertitudes du projet de parc Eolien, tel qu'il est présenté et connu à la date du conseil,
- De l'indétermination concernant la puissance envisagée,
- De la fluctuation du lieu exact d'implantation,
- De l'imprévisibilité de l'impact sur l'environnement,
- Du risque sur la préservation de la biodiversité,

AR Prefecture

017-211703236-20220303-D2022045-DE

Reçu le 11/03/2022

Publié le 11/03/2022

Le Conseil municipal à l'unanimité des membres présents et représentés a délibéré que le projet en l'état n'était pas approprié.

Fait et délibéré en Mairie,

Les jours, mois et an ci-dessus,
Au registre sont les signatures.
Affiché en Mairie le 10/03/2022
Pour copie conforme, le 10/03/2022
Le Maire,



Joseph HUOT